



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



ACCREDITATION
N°4-0523,
LISTE DES SITES ET
PORTÉE DISPONIBLE
SUR WWW.COFRAC.FR

NUMÉRO E-E14176

VALABLE JUSQU'AU 18/06/2024

ÉDITÉ LE 16/06/2023

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 15/04/1998

Forme juridique : SASU

Capital : DEPUIS LE 20/10/2015
40 000

Raison sociale : ISORE OUEST - ATLANTIQUE

18 BD DE L'EPERVIERE
49000 ECOUFLANT

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC ANGERS 1998B00268

Siret : 418 335 972 00042

Code NACE : 4334Z

Numéro caisse de congés payés : 49 06935

Assurance Responsabilité Travaux :

SMABTP 584188A1247/000/001 299334

Assurance Responsabilité Civile :

SMABTP 584188A1247/000/001 299334

Situation fiscale et sociale : A jour au 28/02/2023

Téléphone : 02 41 66 19 60

Fax : 02 41 66 19 61

Portable :

Site Internet : www.groupe-isore.fr

E-mail : ouest-atlantique@groupe-isore.fr

Responsabilité légale :

HARDY FRANCK DIRECTEUR GÉNÉRAL

Effectif moyen : 32

Tranche de classification : EFF3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3421	Imperméabilité des façades (Technicité courante) Mention RGE	19/06/2020
6111	Peinture et ravalement (Technicité courante) Mention RGE	19/06/2020
7131	Isolation thermique par l'extérieur (Technicité courante) Mention RGE	19/06/2020
7132	Isolation thermique par l'extérieur (Technicité confirmée) Mention RGE	19/06/2020
8621	Efficacité énergétique - "Les pros de la performance énergétique®"	29/06/2022

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Isolation des murs par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	29/06/2022

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE D'ANGERS
81, RUE DES PONTS DE CE
49000 ANGERS

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.